



# Soutien aux rénovations patrimoniales

ATS

Neuchâtel X Les immeubles à haute valeur patrimoniale sont très souvent énergivores. Le canton de Neuchâtel a lancé, en collaboration avec les communes, un programme de soutien. Une journée de formation spécifique sera mise en place pour les professionnels du bâtiment et une aide financière octroyée aux propriétaires pour leurs projets de rénovation. «Cette incitation permettra de réduire la consommation énergétique de ces bâtiments, d'améliorer l'accès pour les personnes à mobilité réduite, de solutionner les défis de conservation et de favoriser la domiciliation dans les cœurs de localités», a déclaré hier Laurent Favre, conseiller d'Etat chargé du Développement territorial. Ces aspects doivent être traités en amont du permis de construire.

Les localités neuchâteloises comprennent plus de 1800 immeubles d'habitation à la fois à haute valeur patrimoniale et particulièrement énergivores. Les Montagnes neuchâteloises sont particulièrement concernées avec les défis que posent les restrictions liées au label UNESCO. Les communes de La Chaux-de-Fonds et du Locle se sont donc associées au programme. «On espère que d'autres vont rejoindre ce projet», a expliqué Frédéric Mairy, conseiller d'Etat chargé des Régions. Les freins principaux à la rénovation sont la complexité et les coûts supplémentaires. Le canton va proposer en 2025 une formation d'assistance à maître d'ouvrage en énergie et patrimoine, en étroite

collaboration avec l'institut Transform de la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg. Cette formation, qui a déjà été donnée dans le canton de Vaud, sera adaptée aux spécificités neuchâteloises. Dans les communes participant au projet, une aide financière au financement des études préliminaires sera octroyée, répartie à parts égales entre le canton et la commune, pour un maximum de 10 000 francs, le solde étant à la charge du propriétaire. Le coût global du projet est d'environ 600 000 francs pour le canton sur cinq ans, avec comme premier objectif de rénover 25 bâtiments classés. Au total, le canton - avec le soutien de la Confédération - met 12,5 millions de francs pour l'assainissement énergétique des bâtiments par an.